



**HAL**  
open science

## Expériences migratoires et communications numériques en Méditerranée : de la préservation des liens sociaux

Matthieu Demory, Nouran Gad

► **To cite this version:**

Matthieu Demory, Nouran Gad. Expériences migratoires et communications numériques en Méditerranée : de la préservation des liens sociaux. Socio-anthropologie, 2019. hal-02440498

**HAL Id: hal-02440498**

**<https://hal.science/hal-02440498v1>**

Submitted on 15 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Expériences migratoires et communications numériques en Méditerranée : de la préservation des liens sociaux

Matthieu Demory

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France

Nouran Gad

Aix-Marseille Univ, CHERPA, Sciences Po, Aix-en-Provence, France



Laboratoire méditerranéen de sociologie  
UMR 7305 - Aix Marseille Université - CNRS  
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme  
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647  
13094 Aix-en-Provence  
<http://lames.cnrs.fr>

# Expériences migratoires et communications numériques en Méditerranée : de la préservation des liens sociaux

Matthieu Demory, doctorant, Aix-Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence  
Nouran Gad, doctorante, Aix-Marseille Univ, CHERPA, Sciences Po, Aix-en-Provence

## Résumé :

Ce travail d'enquête, fruit de la collaboration entre une politiste et un sociologue, consacre l'analyse de la préservation des liens sociaux pendant l'expérience migratoire au prisme des communications numériques. De la nécessité de maintien des relations avec les origines à l'étude des figures d'intermédiarité, la présente recherche entend étudier le rapport aux outils numériques chez les jeunes migrants parti·e·s seul·e·s, sans pour autant les sacraliser.

## Mots-clés :

Liens sociaux – Origines – Migrations – Communications – Outils numériques

---

## **Introduction**

Entre mobilités individuelles et massification du phénomène migratoire, « la Méditerranée n'est pas un espace homogène »<sup>1</sup> : ce bras de mer bordé par vingt-deux États centralise des contextes socio-politiques extrêmement diversifiés. « Les transformations de formes de la mobilité, les changements institutionnels, culturels, politiques, économiques et sociaux »<sup>2</sup> sont des facteurs communs à la motivation du départ ainsi qu'à la nécessité de se mouvoir seul.

---

<sup>1</sup> Schmoll C. *et al* (2015), *Migrations en Méditerranée: permanences et mutations à l'heure des révolutions et des crises*, Paris, CNRS éditions, p. 9

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 26

Istanbul et Marseille, nos deux terrains, révèlent cette conjecture spécifique. Marquées par de nombreuses histoires de migrations, les deux villes n'en sont pas moins définissables par leurs mutations récentes ainsi que par leur influence dans l'espace méditerranéen. Ces ports aux positions géographiques charnières ont été affectés par les débats publics récents sur la qualification des migrations, largement influencée par l'indétrônable image négative d'une arrivée massive et problématique (Perouse, 2013, Wihtol de Wenden, 2016). Si la Turquie est aujourd'hui un des plus importants pays d'accueil de migrations, avec près de 4 millions de réfugiés sur le territoire depuis 2015, l'Union Européenne en a reçu cette année-là environ 1,5 million (majoritairement en Allemagne)<sup>3</sup>. Ces territoires qui apparaissent profondément différents, sont des choix de destination déterminant l'accomplissement d'un désir de construction ou de consolidation d'un capital social, culturel ou économique. L'impensable comparaison géographique s'effrite alors pour nous rappeler à quel point les flux migratoires « s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte où a pris place un ensemble d'autres flux, matériels et immatériels, entre des territoires marqués par un fort niveau d'interdépendance réciproque »<sup>4</sup>.

Un tel contexte de mobilités individuelles offre de nombreuses possibilités quant au maintien des liens sociaux avec les figures tutélaires du pays d'origine ; « s'absenter du groupe revient [en effet] à s'engager autrement à l'égard de ce dernier »<sup>5</sup>. Partir ne constitue pas nécessairement une rupture avec ses racines, mais apparaît plutôt tel un vivier d'opportunités permettant de manifester un sentiment de présence continue (Licoppe, 2002 ; De Gourcy, 2018a). Les technologies numériques, pervasives (Boullier, 2016), semblent, par ailleurs, prendre une position de plus en plus conséquente dans la relation à autrui. Ce travail s'inscrit dans le sillage théorique de la double présence selon lequel « l'absence peut être compensée, atténuée, mise en retrait par des relations de communications qui se caractérisent par le fait

---

<sup>3</sup> Statistiques du HCR (Haut-Commissariat pour les Réfugiés), <https://www.unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html>, consulté le 4 Juillet 2019. La France n'apparaît pas dans les statistiques générales sur les migrations du fait d'un faible taux d'accueil vis-à-vis d'autres pays, mais aussi de la classification des personnes dont le statut relève du HCR. En effet, les migrations intereuropéennes ne sont pas prises en compte, étant donné la libre circulation des personnes sur le continent, et les différents statuts juridiques des migrant·e·s extra européen·ne·s ne nous donnent pas de moyens d'obtenir des statistiques nationales globales et datées annuellement. Pour rappel, notre recherche est géographiquement située sur deux villes, et exclue volontairement l'étude quantitative du phénomène migratoire.

<sup>4</sup> Baby-Collin V. *et al.* (2009), *Migrants des Suds*, Marseille, Montpellier, IRD, PULM (Objectifs Suds), p. 15

<sup>5</sup> De Gourcy C. (2018a), « Si proche, si loin. La "condition d'absent" à l'épreuve de l'éloignement géographique », dans Ortar N. *et al.* (éd.), *Mobilité/migration : quelle actualité des concepts ?*, Aix-en-Provence, PUP (Sociétés contemporaines), pp. 155-165, p. 158

d'être re-spatialisées [...] et re-temporalisées par l'instantanéité qu'offrent les possibilités techniques des nouveaux médias »<sup>6</sup>.

Ces liens sociaux préservés à distance par des interactions médiatisées (Licoppe, 2002), permettraient alors d'examiner « la manière dont les usages et les sociabilités numériques peuvent accompagner les transitions biographiques personnelles et familiales »<sup>7</sup>. Le présent article prend le contre-pied de l'hypothèse de Johann Chaulet tentant de souligner « comment ces usages [des technologies numériques] articulent une volonté d'autonomie à l'égard des parents »<sup>8</sup>. Quel est alors le potentiel des communications numériques en matière de préservation des liens sociaux constitués avant l'expérience migratoire individuelle ? Quels moyens sont mis en œuvre par les jeunes migrant·e·s pour échanger *via* les technologies numériques avec les membres de leurs communautés restés dans le pays d'origine. En d'autres termes, il est question d'analyser « la contribution des télécommunications au maintien, au renforcement, voire au rétablissement du lien social entre les personnes émigrées et le reste de la communauté restée dans l'espace d'origine »<sup>9</sup>.

Pour ce faire, l'analyse tâchera de mettre en exergue la nécessité de maintenir le lien avec les individus quittés. Il s'agira ensuite de révéler les figures d'intermédiaires dans la préservation du lien avec les groupes d'appartenance du pays de départ. Les usages des technologies numériques peuvent apparaître essentiels mais n'influent en rien dans les parcours migratoires. Il est alors question de mettre en évidence le bénéfice de ces usages tout en s'abstenant de les sacraliser.

## À la rencontre de jeunes migrant·e·s

Les jeunes migrant·e·s rencontré·e·s, sont âgé·e·s de 21 à 28 ans, et ont tous quitté leurs pays d'origine entre 2012 et 2018. Ils viennent de Chypre, de Grèce, d'Italie, du Liban, d'Égypte, et de Syrie, et ont entrepris leur projet migratoire seul·e·s, en tant qu'étudiant·e·s ou

---

<sup>6</sup> De Gourcy C. (2018a), « Si proche, si loin. La "condition d'absent" à l'épreuve de l'éloignement géographique », *op. cit.*, p. 156

<sup>7</sup> Denouël J. (2017), « Faire, défaire, refaire famille. Les usages et les sociabilités numériques à l'épreuve des bifurcations biographiques », *Dialogue*, 217/3, pp. 31-44

<sup>8</sup> Chaulet J. (2009), « Les usages adolescents des tic, entre autonomie et dépendance », *Empan*, 76/4, pp. 57-65, p. 57

<sup>9</sup> Froment B., Bakis H. (2005), « Migrations, télécommunications et lien social: de nouveaux rapports aux territoires ? L'exemple de la communauté réunionnaise », *Annales de géographie*, 645, pp. 564-574, p. 565

travailleurs, sans bénéficié·e·s de statut de réfugié·e·s ou de demandeurs d'asile. Le pan de jeunesse sur lequel notre regard s'est porté est composé de neuf personnes, que nous avons pu rencontrer plusieurs fois, et qui nous ont guidés vers une réflexion sur des mobilités géographiques à temporalité contemporaine. Notre corpus est donc basé sur des entretiens enregistrés avec chacun·e·s d'entre eux, et de multiples discussions informelles<sup>10</sup>. Choisir une méthodologie qualitative en donnant la parole à l'acteur·rice, nous confère la possibilité de comprendre au mieux ses socialisations, de saisir la signification de leurs parcours (Mazzella, 2016), tout en préservant une « dynamique de dénationalisation du regard porté sur les objets de recherche »<sup>11</sup>.

La caractéristique principale qui unit nos enquêté·e·s est celle du choix, ou de la nécessité de départ seul·e·s. Cette particularité induit très rapidement le besoin d'un investissement dans des secteurs spécifiques, notamment dans celui des études, ayant tout·e·s atteint·e·s un niveau post-bac avant leur départ. La France et la Turquie deviennent pour la majorité de nos enquêtés des lieux d'approfondissement des études supérieures. Seul l'un d'entre eux, Hector, a choisi de ne pas continuer son parcours universitaire pendant son expérience migratoire. Même si les capitaux culturels de ces jeunes sont élevés, ils se distinguent par des milieux sociaux d'origine très hétérogènes. Le décalage entre les conditions de vie antérieures à la migration et la vie d'aujourd'hui est significative ; ceux qui n'ont pas emménagé·e·s pour leurs études avant leur arrivée vivaient en famille dans des zones rurales et/ou périphériques, dans des maisons ou grands appartements. Pour autant, les catégories socioprofessionnelles des familles révèlent une majorité de classe moyenne, en comptant une grande partie de fonctionnaires (enseignement, police), ainsi qu'une propension non négligeable de mères au foyer.

Une variété d'appartenances religieuses familiales est également notable : ils ou elles sont orthodoxes, catholiques ou encore musulman·e·s. L'héritage religieux des parents n'est pas toujours préservé ; une partie considérable des jeunes, qu'ils vivent à Istanbul ou à Marseille, évoquent un changement de pratique et/ou de confession.

---

<sup>10</sup> Dans le cadre de nos travaux de recherche respectifs, l'intérêt porté sur la question de la jeunesse est prégnant. De la même façon, Istanbul et Marseille sont, depuis 2017, au cœur de nos terrains de thèse, l'une sur les migrations politiques « arabes » à Istanbul, l'autre sur l'éducation aux usages des outils numériques en région Provence-Alpes-Côte-D'azur. Les entretiens à Marseille ont tous été menés en Français, et à Istanbul en Arabe (traduction personnelle).

<sup>11</sup> De Gourcy C. (2018a), « Si proche, si loin. La "condition d'absent" à l'épreuve de l'éloignement géographique », *op. cit.*, p. 5

Si le poids du contexte politique, économique et social d'origine a une implication certaine dans la formulation du projet migratoire, nous devons rappeler que l'aspect le plus prégnant retenu pour étudier la notion de jeunesse est celui d'un « éveil de l'individu »<sup>12</sup>. Les histoires rapportées sont révélatrices de cet âge de transition et de construction. Mais « l'illusion d'une catégorie homogène »<sup>13</sup> est à écarter très rapidement de l'analyse, celle-ci demeurant plurielle et diversifiée, à l'image des modalités d'entretien des relations à distance.

## De la nécessaire préservation des liens originels

La notion de nécessité est au cœur du mode de préservation du lien des enquêtés. Qu'il s'agisse de « faire famille à distance »<sup>14</sup> ou de garder contact avec ses amis, son conjoint ou plus largement son pays, sa culture, sa religion, elle s'exprime à travers la volonté de suspendre l'absence. Cette relation à distance constitue par ailleurs une forme « d'obligation morale d'entretien du lien inscrite dans une réciprocité des perspectives »<sup>15</sup>. C'est un devoir de donner des nouvelles, de rassurer et de ne pas inquiéter. L'analyse des discours nous permet d'affirmer le recours au mode du devoir par l'emploi récurrent des termes « il faut » chez Tessa, ou encore par la résignation : « Il y'a des périodes je sens que j'abuse alors je l'appelle moi » nous dit Abdou en parlant de sa mère.

En parallèle, le contexte socio-politique est souvent difficile à gérer pour les jeunes qui voient surgir à travers les réseaux sociaux des informations qu'ils n'ont pas forcément envie de voir. Si Tessa « ne veut pas gérer ça », et qu'Abdou évite toutes les nouvelles concernant son pays d'origine, qu'il qualifie de « négatives », c'est au prisme d'une angoisse quant à l'évolution de la situation du pays de départ. Hector précise qu'il ne sait plus de quelle nationalité il est, qu'il est « dans l'air », « coupé en deux », à la fois dans sa façon de penser son appartenance entre sa Syrie natale et sa situation à Istanbul. Venant d'un pays en guerre, il est profondément partagé entre la recherche d'informations et le déni de celles-ci ; parce qu'elles lui rappellent qu'il n'est plus celui qu'il était. Cette charge affective quant à l'appréciation du contexte d'origine influe

---

<sup>12</sup> Bonnefoy L., Catusse M. (dir.) (2013), *Jeunesses arabes: du Maroc au Yémen: loisirs, cultures et politiques*, Paris, La Découverte (Cahiers libres), p. 214

<sup>13</sup> Blöss T., Feroni I. (1991), « Jeunesse : objet politique, objet biographique », *Enquête*, 6, [en ligne]

<sup>14</sup> Beaugendre C. et al (2016), « "Faire famille à distance" chez les natifs des Antilles et de La Réunion », *Recherches familiales*, 13/1, pp. 35-52

<sup>15</sup> De Gourcy C. (2018b), « L'institution de l'absence en Méditerranée », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 144, pp. 13-26, p. 14

sur la capacité à préserver le lien avec le pays. Si « l'attachement de l'immigré à ses origines est une base sécurisante pour s'éloigner et découvrir le monde qui l'entoure »<sup>16</sup>, elle n'est possible pour certain·e·s du fait d'un contexte de crise multisectorielle qu'à travers l'attachement à la famille, au couple ou aux ami·e·s.

La nécessité de préserver ce lien s'exprime dans le regard porté vers la société de départ, et l'expression du retour qui devient une promesse avec laquelle il ne faut pas transiger. La majorité des enquêtés l'évoque sur le mode conditionnel. Ce lexique récurrent participe au « paradoxe » de ne pas vouloir « s'avouer comme transplantation définitive »<sup>17</sup>. Si le retour est inconcevable pour l'instant, il doit être envisagé. Le fait de ne pas donner trop d'informations permet alors de conserver l'image que l'on avait de soi avant le départ. S'il y a du changement, autant le garder pour soi, pour ne pas décevoir celles et ceux qui sont resté·e·es, et ne pas accepter soi-même que l'on a changé.

À cet effet, les propos d'Ahmed sont très éclairants sur la sacralité du lien familial : « Si je ne travaillais pas dans le journalisme, mon seul lien [avec mon pays] serait la famille ». Le lien est préservé, quoi qu'il arrive, avec la cellule primaire. Ce lien se construit au croisement entre la nécessité de préservation et la naissance de l'individualité permise par l'impulsion de l'expérience migratoire.

Une expression fondamentale de ce désir de préservation des liens est symbolisée par l'emploi de la langue maternelle, à la fois comme référent symbolique et « facteur d'identification »<sup>18</sup>. Le moyen utilisé pour entretenir le contact peut être changeant, mais la langue employée cristallise l'individu dans une sphère d'interconnexion avec sa famille ou son pays d'origine. Comme une forme de résurgence de la culture, « langue et identité sont un mouvement d'aller et retour vers les sources, mouvement qui les recomposent à chaque fois »<sup>19</sup>. L'intérêt pour nous est alors de penser cette question à l'aune de la reconnaissance ; « car il n'y a pas d'identité sans reconnaissance »<sup>20</sup>. Ces notions relèvent de l'intime, de l'individualité : entre « résistance

---

<sup>16</sup> Elouafa J. (2016), « L'identité religieuse et l'attachement à la terre d'origine : les cas des migrants marocains résidant dans les centres d'hébergements en France », dans Elfakir A., *Subjectivité et lien social : Figures des mutations contemporaines*, PUR (Essais), pp. 163-172, p. 169

<sup>17</sup> Sayad A. (2006), *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité*, Paris, Raisons d'agir (Cours et travaux), p. 32

<sup>18</sup> Billiez J. (1985), « La langue comme marqueur d'identité », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1/2, pp. 95-105, p. 99

<sup>19</sup> Hassoun P. (2007), « La langue suscite-t-elle une identité ? », dans STITOU Rajaa, *L'étranger et le différent dans l'actualité du lien social*, Plein feux (L'impensé contemporain), pp. 111-122, p. 114

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 119



à la massification » et capacité de « survie »<sup>21</sup>, les jeunes migrant·e·s préservent, en entretenant un « réseau durable de relations [...] d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance »<sup>22</sup>, les liens sociaux établis avant le départ. Si la langue maternelle participe à la façon de construire l'avenir pour Karen, qui préfère travailler en Grèce que de rester à Marseille pour cette raison, elle permet également une continuité culturelle pour Hector qui parle uniquement arménien avec sa famille, n'étant ni le turc du pays d'accueil, ni l'arabe du pays d'origine.

La façon d'exprimer cet attachement avec ce qui a été laissé avant la migration se lit également dans le discours des enquêtés pour ce qui est du contact entre ressortissants des mêmes pays pendant l'expérience migratoire. Si Lali décide de combattre « la facilité » en tentant de ne pas parler sa langue maternelle à Marseille, Victor se rapproche des italiens du sud pour « se sentir bien ». Ces deux schèmes opposés quant à la création d'une communauté d'appartenance en migration révèlent ce qui a été plus généralement constaté au cœur de cette enquête : quelles que soient les formes de communication employées, les liens originels sont sauvegardés comme pour répondre à une obligation morale de maintien des relations à distance.

L'essor des communications numériques ne peut être envisagé dans le cadre de cette étude comme une explication exhaustive quant au maintien du lien. Il est vrai que la totalité de l'échantillon possède un smartphone et un ordinateur portable : mais l'usage en est différencié. Les formes de communication sont plurielles de par leurs caractéristiques variables. Les signifiants mobilisés sont multiples : des textes, des sons et des images, parfois en même temps. Les productions verbales, sonores, visuelles s'articulent selon les fonctionnalités permises par les outils et les applications utilisées. En effet, suivant les possibilités matérielles et logicielles les échanges peuvent tout d'abord s'inscrire dans des temporalités diverses : synchrones pour les appels téléphoniques, les appels vidéo, et asynchrones pour les SMS, les MMS, les messageries instantanées, les mails et les messages vocaux.

Les entretiens menés permettent d'approfondir une première focale, celle de la place de l'image et des émotions dans les communications numériques. Les appels vidéo et les échanges de photographies sont nombreux, notamment avec la famille. De la visioconférence *via* Skype ou Facebook à la photo de groupe légendée « tu nous manques » ces échanges, ces partages,

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 121

<sup>22</sup> Bourdieu P. (1980), « Le capital social », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 31/1, pp. 2-3, p. 2

viennent masquer, estomper, l'absence du·de la jeune migrant·e. par l'image, qu'elle soit animée ou figée. Cette présence virtuelle se manifeste néanmoins de diverses façons et non exclusivement pour la famille. Lali par exemple, consulte une psychologue de son pays d'origine par Skype, comme pour se sentir à Nicosie à distance, alors même qu'elle pourrait effectuer cette démarche dans la région de Marseille. La place de l'affect apparaît en outre primordiale dans les échanges visuels. Alors que Tessa nous rappelle à quel point cela lui « fait du bien de les voir », Lali précise en parlant de son frère qu'« il [lui] manque [et qu'elle] veut le voir » ce pourquoi elle le contacte *via* visioconférence de manière régulière.

Les communications numériques ne s'élaborent pas uniquement entre individus. Les réseaux sociaux offrent un vivier de possibilités en termes de conservation et de création de liens, avec le pays quitté. Ne serait-ce que lire les actualités socio-politico-économico-culturelles de son pays revient à manifester une forme d'attachement et de lien avec un territoire donné. Ainsi, le fait de parler, discuter, partager des informations sur son pays ou seulement « admire[r] » ceux qui en sont capables, tel que le souligne Tessa, manifeste une certaine forme de préservation du lien avec les origines. Ahmed, par exemple, a pris le parti de s'investir totalement dans une carrière très politisée, celle de journaliste, et devient une source d'information pour toute une partie de la communauté égyptienne à Istanbul. Il s'agit, par ce choix d'affirmer des opinions et idées sur le pays d'origine, ravivant un lien spécifique qui ne s'éteint pas avec le temps.

## Figures d'intermédiarités familiales et conjugales

Des femmes et des hommes se présentent tels des intermédiaires de préservation du lien avec les réseaux d'appartenance, autorisant à penser la médiation du lien social, non pas en termes d'outils techniques mais en termes d'individus. La position d'intermédiarité entre le·la migrant·e et ses relations constituées *ante*-migration se manifeste singulièrement au regard de la famille et de la conjugalité. Il y en a d'autres tels que les ami·e·s ou les relations professionnelles, toutefois c'est la mère, la sœur et le·la conjoint·e qui s'avèrent prédominantes pour nos enquêté·e·s.

Le lien d'appartenance s'articule autour de trois figures : la mère omniprésente, le père en retrait et la sœur comme soutien de la mère. Sans prétendre à un travail d'analyse psychologique et sans essentialiser toutes formes de mythes autour de l'amour maternel, il est question ici d'apporter un éclairage sur le rôle social de la mère dans la préservation du lien avec sa famille.

Elle est puissante, ubiquitaire et capable même de retarder le départ de son enfant. Ce qui provoque à certains égards une suspension temporaire de l'absence, tel que le soulignent les propos de Lali désirant quitter son pays pour commencer des études supérieures : « Ma mère m'a fait changer d'avis [...] elle m'a dit que ce serait plus simple de rester un ou deux ans à la maison ».

« La plupart du temps c'est maman qui prend des nouvelles » nous explique Sia, « Je parle à ma mère tous les jours » relate Ahmed, « Elle a créé un compte Facebook quand je suis partie » précise Lali, « Elle veut des détails sur ma vie » raconte Abdou. Outre son omniprésence, la mère occupe une place conséquente dans la préservation du lien avec les autres membres de la famille. Elle peut jouer le rôle d'intermédiaire avec le père : « Quand je sais qu'elle est avec mon père, on fait un appel vidéo », « Elle est toujours là avec le haut-parleur et mon père à côté qui écoute » témoignent respectivement Lali et Victor, « Elle m'envoie toujours des photos quand ils sortent avec des gens de ma famille » affirme Lali.

Cette prégnance de la mère dans le maintien du lien se matérialise en outre d'une façon significative par le rappel à l'ordre. « Parfois j'oublie d'envoyer des messages du coup elle m'envoie 't'étais où ?' » , « Si un jour je suis en retard [...] elle va m'appeler [...] même vers minuit, juste pour savoir si je vais bien » nous confient Bilal et Ahmed. Quand bien même le·la jeune migrant·e oublie ou fait fi d'oublier, il·elle est très vite rattrapé·e par la réalité éloignée, son appartenance familiale, au travers des sollicitations de la mère. Et si cette dernière n'est pas ou plus en capacité de tenir ce rôle, c'est la sœur qui entre en scène, comme en témoignent les mots d'Hector : « Elle m'appelle pour que je parle avec ma mère, elle est âgée elle ne peut pas m'appeler d'elle-même », « On s'écrit sur WhatsApp et ma sœur lui montre ». La fonction d'intermédiaire entre le·la jeune migrant·e et sa famille restée dans le pays d'origine semble être occupée principalement par des femmes, mais qu'en-est-il des hommes et plus particulièrement des pères : sont-ils totalement invisibilisés par les mères ?

Certains d'entre eux apparaissent dans les discours comme en difficulté avec les outils numériques : « Il m'appelle pas c'est aussi peut-être parce qu'il se trompe avec les codes qu'il faut mettre » explique Lali, ou parce qu'il est « plus traditionnel » tel qu'en témoigne Karen : « Mon père n'aime pas la technologie, il est un peu différent, il ne veut pas avoir de téléphone portable, ma mère insiste ». Toutefois, en dépit de quelques résistances techniques, les pères se révèlent à la fois présents et en retrait au sein des communications numériques avec l'absent. La figure paternelle témoigne d'un silence singulier, « il préfère nous écouter » précise Sia, à

l'instar du père de Victor qui écoute les conversations *via* le haut-parleur du téléphone portable de sa femme. Le silence ne signifie pas nécessairement qu'ils soient absents de toutes formes de communications numériques avec leurs enfants partis à l'étranger. Les pères, n'occupant pas le rôle d'intermédiaire, apparaissent investis mais en retrait et ceci peut en effet s'expliquer par l'omniprésence de la mère : « Elle m'appelle plus ma mère, que mon père » explique Victor, « Mon père par exemple c'est une fois par semaine, mais maman par contre c'est le plus souvent » raconte Ahmed. Alors que la mère et la sœur tiennent des rôles prépondérants dans la relation avec la famille d'origine, au détriment d'un père en retrait et silencieux, qu'en est-il des couples maintenus à distance ?

Qui occupe la place d'intermédiaire dans la relation à distance ? Qui autorise la possibilité d'« 'être ensemble' » séparément »<sup>23</sup> ? Ces couples transnationaux, visibles au sein des discours de nos enquêtés, permettent, tout autant que la famille, d'analyser les formes de préservation du lien social avec le passé, avec le présent éloigné. Trois conjugalités caractérisées par une « séparation résidentielle »<sup>24</sup> ont su attirer notre attention.

Karen tout d'abord, arrivée en France en 2012 est en couple depuis 2013 avec le même homme qu'elle a rencontré à l'occasion d'un séjour dans son pays natal. Elle se présente comme médiatrice dans la relation avec son conjoint : « Il n'est pas à l'aise avec la communication à distance, alors on ne parle pas beaucoup », « seulement une fois par jour, mais soit avec un texte soit avec un appel très rapide » précise-t-elle. Dans la mesure où il s'agit d'un « consensus » et que « la distance ne constitue pas un réel obstacle pour [eux] », la position de Karen n'en est que plus significative. Même si « [leurs] communications sont toujours libres et pas du tout stressantes », elle semble endosser le rôle d'intermédiaire avec cette troisième entité qu'est le couple, face à un conjoint indisposé à communiquer de manière virtuelle.

Alors que Karen et Chris peuvent faire preuve de congruence dans la poursuite de leurs études au sein de deux pays différents, le jeu de réciprocité dans l'intermédiation avec le couple, chez Tessa et Nicos paraît bien plus significatif. « Je peux te dire que ça (*en désignant son téléphone portable*) et les réseaux, c'est toutes mes communications avec mon copain, c'est tous les jours, je ne pourrai pas faire sans », « on communique comme si j'étais là-bas » ajoute-t-elle.

---

<sup>23</sup> Demonceaux S. (2014), « S'aimer à l'heure du numérique : la relation conjugale à l'épreuve de l'hyperconnectivité », *Sociologie et sociétés*, 46/1, pp. 125-143, p. 130

<sup>24</sup> Villeneuve-Gokalp C. (1997), « Vivre en couple chacun chez soi », *Population*, 52/5, pp. 1059-1081, p. 1060

La double présence apparaît clairement dans ses propos, les outils technologiques rendraient donc la jeune migrante capable de faire « comme si » elle n'avait jamais quitté son pays.

Les communications numériques qui permettraient de préserver la conjugalité ne suffisent pas à combler la distance. Lali, ayant quitté Chypre en 2015, a maintenu une relation avec Stefan entre 2014 et 2017. L'éloignement géographique, pourtant comblé par des messages ou des appels vidéo, pesait sur leur relation. Les communications virtuelles selon elle « ne remplace[ent] pas la présence de l'autre ». L'inter-reconnaissance se révèle par ailleurs altérée par la mobilité : « Quand je le voyais je mettais du temps à le reconnaître et à recommencer la relation », une situation incommode qui les a conduits à la rupture. Tandis que des figures telles que la mère, la sœur, le père ou le conjoint se caractérisent par leur puissante intermédiation dans la préservation du lien avec les origines, cette rupture peut être analysée telle une limite que les outils technologiques ne sont pas en mesure de pallier.

## Conclusion

La présente recherche a entrepris l'examen du potentiel de préservation de l'existant, de l'éloigné, de la « présence du passé »<sup>25</sup>, autorisé par l'usage des technologies numériques à l'occasion de divers parcours migratoires. Autrement dit, d'examiner comment les communications numériques permettent « à cette "fenêtre" ouverte sur les autres, alors qu'ils ne sont pas/plus physiquement présents, de ne jamais se refermer »<sup>26</sup>.

« Le numérique », selon nous, alimente le préexistant et n'inaugure pas systématiquement « des rapports sociaux inédits »<sup>27</sup>. Il y a des limites à la préservation du lien par l'intermédiaire des technologies numériques qui peuvent se révéler contraignantes et soumettre les absents à une certaine forme de mutisme. Le silence, « autre ressource stratégique »<sup>28</sup> dans la mobilité, joue un rôle prégnant dans la conservation du lien à distance et dans le gommage de l'absence, suscitant quelques fois des périodes de « découplage »<sup>29</sup> avec ses origines avant de restructurer le lien comme Lali : « Quand je suis venue ici, je me suis automatiquement déconnectée de

---

<sup>25</sup> Lahire B. (2011), *L'homme pluriel: les ressorts de l'action*, Paris, Nouvelle édition (Pluriel), p. 77

<sup>26</sup> Chaulet J. (2009), « Les usages adolescents des tic, entre autonomie et dépendance », *op. cit.*, p. 60

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 58

<sup>28</sup> Pistrick E. (2018), « La Sonorité du vide. Comment les migrants se font entendre à travers le son et le silence ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 144, pp. 61-80

<sup>29</sup> Lahire B. (2011), *L'homme pluriel*, *op. cit.*, p. 83

tout, des journaux, des réseaux [...] je gardais un peu de distance [avec ma famille] », « ça nous a finalement rapproché » ajoute-t-elle.

Si la rapidité et l'accessibilité sont des avantages qu'il est d'usage d'associer aux outils numériques, ceux-ci n'en demeurent pas moins astreignants pour certain·e·s jeunes migrant·e·s, qui en viennent à regretter le « temps des lettres qu'ont connu ceux qui les ont précédés en migration »<sup>30</sup>. Faits soulignant l'« importance de trouver des parades [...] sans porter atteinte à la qualité du lien »<sup>31</sup>, telle qu'en témoigne Tessa : « Si je ne parle pas à ma mère et qu'elle voit que je suis connectée [sur les réseaux sociaux], elle est plus calme, ça veut dire que je suis vivante », ainsi que ceux d'Hector concernant sa mère : « Pour qu'elle ne soit pas triste, je préfère ne pas répondre, parce que je suis fatigué et que je ne veux pas qu'elle s'en rende compte ».

Au prisme d'une expérience migratoire opérant une rupture physique, géographique, avec ses origines (famille, conjoint·e, ami·e·s, pays, etc.) les communications numériques permettent alors d'alléger le sentiment d'éloignement par la préservation des liens sociaux. Les outils numériques se présentent uniquement tels des moyens de sauvegarde de ces liaisons et ne déterminent aucunement les migrations de ces jeunes à la recherche de meilleurs auspices à Marseille ou à Istanbul. Si l'étude de la préservation du lien pendant l'expérience migratoire est un mode de compréhension spécifique de la capacité des migrant·e·s à se distancier de leurs dispositions passées, l'appréhension de ce dernier *via* des communications numériques n'en est que plus révélatrice. La vision globalisée des phénomènes migratoires comme l'expansion des technologies numériques sont deux phénomènes oblitérés par la quantification (statistiques migratoires, *big data*, taux d'équipement, etc.). Ce pourquoi nous examinons ces processus au moyen d'une analyse qualitative centrée sur l'individu, ses mouvements, ses actions et ses interactions.

---

<sup>30</sup> Le Courant S. (2014), « Être le dernier jeune »: Les temporalités contrariées des migrants irréguliers », *Terrain*, pp. 38-53, p. 9

<sup>31</sup> De Gourcy C. (2018a), « Si proche, si loin La "condition d'absent" à l'épreuve de l'éloignement géographique », *op. cit.*, p. 61

## Références bibliographiques

Baby-Collin V. *et al* (2009), *Migrants des Suds*, Marseille, Montpellier, IRD, PULM (Objectifs Suds), 504 p.

Beaugendre C. *et al* (2016) « "Faire famille à distance" chez les natifs des Antilles et de La Réunion », *Recherches familiales*, 13/1, pp. 35-52

Billiez J. (1985), « La langue comme marqueur d'identité », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1/2, pp. 95-105

Blöss T., Feroni I. (1991), « Jeunesse : objet politique, objet biographique », *Enquête*, 6, [en ligne]

Bonnefoy L, Catusse M. (dir.) (2013), *Jeunesses arabes: du Maroc au Yémen: loisirs, cultures et politiques*, Paris, La Découverte (Cahiers libres), 373 p.

Boullier D. (2016) *Sociologie du numérique*, Paris, Armand Collin (U), 352 p.

Bourdieu P. (1980), « Le capital social », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 31/1, pp. 2-3

Chaulet J., « Les usages adolescents des tic, entre autonomie et dépendance », *Empan*, 76/4, pp. 57-65

De Gourcy C. (2018a), « Si proche, si loin. La "condition d'absent" à l'épreuve de l'éloignement géographique », dans Ortar N. *et al* (éd.) *Mobilité/migration : quelle actualité des concepts ?*, Aix-en-Provence, PUP (Sociétés contemporaines), pp. 155-165

De Gourcy C. (2018b), « L'institution de l'absence en Méditerranée », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 144, pp. 13-26

Demonceaux S. (2014), « S'aimer à l'heure du numérique : la relation conjugale à l'épreuve de l'hyperconnectivité », *Sociologie et sociétés*, 46/1, pp. 125-143

Denouël J. (2017), « Faire, défaire, refaire famille. Les usages et les sociabilités numériques à l'épreuve des bifurcations biographiques », *Dialogue*, 217/3, pp. 31-44

Elouafa J. (2016), « L'identité religieuse et l'attachement à la terre d'origine : les cas des migrants marocains résidant dans les centres d'hébergements en France », dans Elfakir A. (dir.) *Subjectivité et lien social : Figures des mutations contemporaines*, PUR (Essais), pp. 163-172

Froment B., Bakis H, (2005), « Migrations, télécommunications et lien social: de nouveaux rapports aux territoires ? L'exemple de la communauté réunionnaise », *Annales de géographie*, 645, pp. 564-574

Hassoun P. (2007), « La langue suscite-t-elle une identité ? », dans Stitou R. (dir.), *L'étranger et le différent dans l'actualité du lien social*, Nantes, Plein feux (L'impensé contemporain), pp. 111-122

Lahire B. (2011), *L'homme pluriel: les ressorts de l'action*, Paris, Nouvelle édition (Pluriel) 400 p.

- Le Courant S. (2014), « "Être le dernier jeune" : Les temporalités contrariées des migrants irréguliers », *Terrain*, pp. 38-53
- Licoppe C. (2002), « Sociabilité et technologies de communication », *Réseaux*, 112-113/2 pp. 172-210
- Mazzella S. (2016), *Sociologie des migrations*, 2e édition mise à jour, Paris, PUF (Que sais-je ?), 3994, 128 p.
- Perouse J.-F. (2013), « La Turquie face aux soubresauts migratoires dans un contexte de crise », *Confluences Méditerranée*, 87/4, p. 85
- Pistrick E. (2018), « La sonorité du vide. Comment les migrants se font entendre à travers le son et le silence ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 144, pp. 61-80
- Sayad A. (2006), *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité*, Paris, Raisons d'agir (Cours et travaux), 205 p.
- Schmoll C. et al (2015), *Migrations en Méditerranée: permanences et mutations à l'heure des révolutions et des crises*, Paris, CNRS éditions, 282 p.
- Villeneuve-Gokalp C. (1997), « Vivre en couple chacun chez soi », *Population*, 52/5, pp. 1059-1081
- Wihtol de Wenden C. (2016), « L'Europe et la crise des réfugiés », *Études*, 3, pp. 7-16